

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes.....	3 mois, 18.00 ; 6 mois, 26.00 ; 1 an, 36.00
France et Belgique.....	14.00 ; 27.00 ; 32.00
Union postale.....	22.00 ; 43.00 ; 52.00

REDACTION - ANNONCES
ABONNEMENTSROUBAIX: 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1806. Inter. 1120.
TOURCOING: 33, rue Carnot. Tél. 27. Chèques régataux 87 Lille.

DORNAZ
LE
BOOK
MEYERBECK
35, Rue Meyerbeck
ROUBAIX
Téléphone 421

VILLET PARISIEN

La Réponse de l'Allemagne

(D'un rédacteur spécial)

Paris, 30 juin. (Minuit).

Ce matin, M. von Hoesch, ambassadeur d'Allemagne, a rendu à M. Herriot, la note de sa Gouvernement, acceptant le point de vue de la Conférence des Ambassadeurs au sujet du démantèlement. Le Reich, tout en déclarant consentir à l'inspection générale qui, aux termes du Traité, est le dernier stade du démantèlement de l'Allemagne, émet de bientôt singulières et bien inquiétantes théories, qui montrent la déloyauté avec laquelle il a accompli son geste d'acceptation. La majeure partie de la note est prise par un plaidoyer ridicule en faveur de l'éducation des jeunes Allemands par le service militaire. Il paraît que si le niveau de la moralité baisse dans la jeunesse allemande, c'est parce qu'elle n'a pas subi l'influence civilisatrice des casernes prussiennes, ou barbaresques.

Certes, on peut bien admettre avec le gouvernement allemand que c'était surtout grâce au service militaire obligatoire que la jeunesse allemande était essentiellement élevée dans le respect de la loi, dans l'ordre et la discipline. C'est chose, tout exprime qu'elle est, se justifie dans une certaine mesure, mais si elle se justifie du point de vue allemand, il n'en est pas de même du point de vue français, car cette discipline trop rigide, vantée par les ministres du Reich, n'est-elle pas parfaitement propre à servir les mauvais desseins de dirigeants haineux et sans scrupules? Les peuples d'automates sortant d'un monde commun, docile jusqu'à l'avènement aux ordres de ses chefs, tel fut en effet le peuple allemand en 1914. On connaît aujourd'hui à quoi viene cette passivité abusivement décrite du nom de discipline. Avec leur maladresse habile, les Allemands viennent, une fois de plus, d'apporter des arguments contre leur propre point de vue.

La note tend en outre à faire croire que si l'Allemagne accepte le sacrifice qui lui est demandé, elle ne le fait que pour hâter la réconciliation des peuples. Ainsi, en se conformant au Traité, elle se donne des airs d'abnégation qui, espérons-le, ne tromperont personne.

Pour terminer, la note demande que l'Inspection générale prenne fin le 30 septembre. Cette requête est inacceptable à tous les points de vue et notamment en raison du fait que les inspecteurs, en commençant leurs travaux, ne pourront pas preciser quelles en seront l'étendue et les difficultés.

R...

La revue du 14 juillet à Longchamp
est maintenue

Paris, 30 juin. — On dit que le dernier Conseil des ministres a repoussé le projet du général Nollet, qui tendait à remplacer la revue du 14 juillet, à Longchamp, par une parade réduite sur la place de la Concorde.

Le Conseil a décidé de maintenir cette revue, qui sera défilé, entre les troupes du gouvernement militaire de Paris, des défilements des unités de la Ruhr et des troupes noires qui sont cantonnées dans le Mali.

LA CONFÉRENCE DE LONDRES
DU 16 JUILLET

LA PARTICIPATION DES PETITS ALLIÉS

Londres, 30 juin. — On continue à discuter, à Londres, la procédure de la conférence alliée du 16 juillet. La question de la participation des petites puissances est actuellement à l'ordre du jour. Il semble que les Alliés secondaires, intéressés aux répartitions allemandes, comme la Yougoslavie et la Roumanie, ne seront représentés à la conférence que par leurs ministres à Londres, tandis que les grandes puissances seront généralement représentées par leurs premiers ministres.

Les fêtes de Jeanne Hachette
à Beauvais

Beauvais, 30 Juin. — Un temps admiré à favoriser la fête de Jeanne Hachette, un rappel à la siège de la ville de Beauvais en 1472. Un cortège historique, composé de 300 personnes, a pris part au défilé. On y admirait notamment les arbalétriers, les herauts d'armes, les pages, les cavaliers, les dames et jeunes filles de la milice bourgeoise, formant escorte d'honneur à la jeune Jeanne Hachette de 1924, personnifiée par Mlle Renée Canus, qui portait l'éventail de l'héroïne.

Une délégation de cheminots
et de révoqués
reçue par M. Herriot

Paris, 30 juin. — Le président du Conseil a reçu, ce matin, une délégation du bureau de la Fédération confédérée des cheminots et de l'Union des révoqués.

M. Peyrat, ministre des Travaux publics, et M. Joubaux, secrétaire général de la CGT, assistaient à cette réunion.

Après un échange de vues sur les questions de la réintégration et de l'application de la loi de huit heures, le président du Conseil a décidé d'en tenir aux termes menés par la déclaration ministérielle.

LES DÉTOURNEMENTS DE FERS
DE LA RUHR

Arrestation à Tours de l'ingénieur Brieux

L'ingénieur Brieux, de Paris, qui, avec son collègue Meunier, est accusé d'avoir servi d'intermédiaire entre M. Charles Pierre, mandataire agréé, et M. Detève, de Pont-de-l'Arche, impliqués dans l'affaire de détournement des fers de la Ruhr, a été arrêté à Tours, en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. Rochu, juge d'instruction à Douai. M. Brieux — ainsi que M. Meunier — était recherché également depuis plusieurs mois.

UN PARTI QUI DISPARAIT

L'Union socialiste communiste
(Parti Frossard)
hésite entre le socialisme
et l'autonomie

Le parti ou plutôt l'Union socialiste-communiste, qui était devenu de plus en plus unifié, est en train de se volatiliser. Elle était formée des communistes « dissidents » ou « résistants » aux ordres de Moscou, communistes qui furent ou bien expulsés ou bientôt déloyaux avec laquelle il a accompli son geste d'acceptation. La majeure partie de la note est prise par un plaidoyer ridicule en faveur de l'éducation des jeunes Allemands par le service militaire. Il paraît que si le niveau de la moralité baisse dans la jeunesse allemande, c'est parce qu'elle n'a pas subi l'influence civilisatrice des casernes prussiennes, ou barbaresques.

Certes, on peut bien admettre avec le gouvernement allemand que c'était surtout grâce au service militaire obligatoire que la jeunesse allemande était essentiellement élevée dans le respect de la loi, dans l'ordre et la discipline.

Cette chose, tout exprime qu'elle est, se justifie dans une certaine mesure, mais si elle se justifie du point de vue allemand, il n'en est pas de même du point de vue français, car cette discipline trop rigide, vantée par les ministres du Reich, n'est-elle pas parfaitement propre à servir les mauvais desseins de dirigeants haineux et sans scrupules?

Les peuples d'automates sortant d'un monde commun, docile jusqu'à l'avènement aux ordres de ses chefs, tel fut en effet le peuple allemand en 1914. On connaît aujourd'hui à quoi viene cette passivité abusivement décrite du nom de discipline. Avec leur maladresse habile, les Allemands viennent, une fois de plus, d'apporter des arguments contre leur propre point de vue.

La note tend en outre à faire croire que si l'Allemagne accepte le sacrifice qui lui est demandé, elle ne le fait que pour hâter la réconciliation des peuples. Ainsi, en se conformant au Traité, elle se donne des airs d'abnégation qui, espérons-le, ne tromperont personne.

Pour terminer, la note demande que l'Inspection générale prenne fin le 30 septembre. Cette requête est inacceptable à tous les points de vue et notamment en raison du fait que les inspecteurs, en commençant leurs travaux, ne pourront pas préciser quelles en seront l'étendue et les difficultés.

M. L.-O. FROSSARD

« Je démissionne sans retour ». Car le parti du Kremlin s'épure, se purifie périodiquement. On sait que sa dernière purification provoque le départ imminent de M. Souvarine.

Les socialistes-communistes de M. Frossard à M. Ferdinand Faure, étaient le produit de projets déjà déposés devant la haute assemblée.

Le parti, au contraire, doit être adopté.

Le projet est adopté, sans autre débat, jusqu'au lendemain.

Après que M. Hosse fut fait décider que la Chambre siégerait vendredi matin pour discuter les loyers, la séance est levée à 22 heures.

Séance jundi, 15 heures.

LA CHAMBRE ET LE SÉNAT
votent les douzièmes provisoires
des dépenses recouvrables

A LA CHAMBRE

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI

Paris, 30 juin. — La séance est ouverte à 18 h. 30, sous la présidence de M. Paul Painlevé.

LA VENTE À TEMPERAMENT
DES VALEURS A LOTS

M. Justin Godart, ministre du Travail, dépose au bureau de la Chambre, un projet de vente à tempérément des valeurs à lots.

La séance est suspendue à 18 h. 15 jusqu'à 21 heures, pour discuter les projets de crédits que le Sénat examine.

SENCE DE NUIT

La séance est reprise à 21 h. 15, sous la présidence de M. Paul Painlevé.

MM. Clément et Peyrat sont au banc du gouvernement.

Le ministre dépose les projets de crédits, retour au Sénat. La discussion immédiate est ordonnée.

M. Jean Lecoin lit son rapport relatif au projet, tendant à reporter les crédits de l'exercice 1923 sur l'exercice 1924. Ce rapport conduit à l'adoption des modifications apportées par le Sénat.

Le projet est adopté, sans autre débat, jusqu'au lendemain.

Après que M. Hosse fut fait décider que la Chambre siégerait vendredi matin pour discuter les loyers, la séance est levée à 22 heures.

Séance jundi, 15 heures.

AU SÉNAT

Le rapport de M. H. Bérenger
sur la situation financière

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI

Paris, 30 juin. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. de Selva.

LES PROJETS FINANCIERS

M. Clément dépose immédiatement les divers projets financiers cotés samedi à la Chambre, en particulier, les douzièmes provisoires pour les dépenses recouvrables, dont le vote doit être assuré aujourd'hui, par la haute assemblée.

M. Clément dépose aussi le projet relatif à l'interdiction d'exportation des capitaux. L'ordre de la séance est donné à la présentation par le Trésor d'un supplément de 10 pour cent.

M. Clément. — Ordre a été donné de distribuer à ceux qui se sont présentés avant aujourd'hui et qui pour des raisons diverses n'ont pas régler, une fiche qui leur permette de payer au moins de ces deux dernières semaines.

M. H. Bérenger, rapporteur général. — Les projets qui viennent d'être déposés doivent être votés aujourd'hui, avant minuit. (Mouvements divers).

L'ELECTION DE L'OISE VALIDÉE

La séance valide l'élection de M. Langlois, dans l'Oise.

On discute les projets financiers.

RAPPORT DE M. HENRY BERRENGER

M. Henry Bérenger, rapporteur général, proteste contre le report apporté au dépôt des projets. Il fait ensuite connaître que les dépenses totales de l'exercice 1923 s'élèveront à 24 milliards 163 millions de francs. L'excédent des recettes se soldera par 30 millions. La liquidation du budget général de 1923 est donc dès maintenant définitive.

Le Sénat fixe sa prochain séance à jeudi, 3 juillet, à 16 h., réunion des bureaux à 15 h., pour la nomination de la Commission chargée d'examiner des divers projets relatifs à la réforme électorale, entre autres, le projet de M. Soule relatif au rétablissement du scrutin d'arrondissement de 286 votants.

Sur l'article 10 (montant des obligations décentrales de la défense nationale affecte au règlement des dommages) et sur l'article 11 (annuités trentenaires), M. de Lubersac présente diverses observations auxquelles M. Clément, ministre des Finances, et M. Dubois, ministre de l'Intérieur, répondent favorablement.

Le Sénat approuve l'ensemble des projets à l'unanimité de 286 votants.

La séance est suspendue à 20 h. 40; séance à 22 heures.

La séance est reprise à 22 h. 05.

Le Président, M. de Selva annonce que la Chambre acceptera les textes du Sénat, ceux-ci devant être définitifs.

Le Sénat fixe sa prochain séance à jeudi, 3 juillet, à 16 h.; réunion des bureaux à 15 h., pour la nomination de la Commission chargée d'examiner des divers projets relatifs à la réforme électorale, entre autres, le projet de M. Soule relatif au rétablissement du scrutin d'arrondissement de 286 votants.

On ne peut pas compter que nous répétons, à propos de la guerre, dans les domaines aérien, naval, économique, l'Empire pourrait offrir une participation complète; mais une intervention militaire directe sur terre n'est plus possible à nouveau.

On ne peut pas compter que nous répétons,

à propos de la guerre, dans les domaines aérien,

naval, économique, l'Empire pourrait offrir une participation complète; mais une intervention militaire directe sur terre n'est plus possible à nouveau.

On ne peut pas compter que nous répétons,

à propos de la guerre, dans les domaines aérien,

naval, économique, l'Empire pourrait offrir une participation complète; mais une intervention militaire directe sur terre n'est plus possible à nouveau.

On ne peut pas compter que nous répétons,

à propos de la guerre, dans les domaines aérien,

naval, économique, l'Empire pourrait offrir une participation complète; mais une intervention militaire directe sur terre n'est plus possible à nouveau.

On ne peut pas compter que nous répétons,

à propos de la guerre, dans les domaines aérien,

naval, économique, l'Empire pourrait offrir une participation complète; mais une intervention militaire directe sur terre n'est plus possible à nouveau.

On ne peut pas compter que nous répétons,

à propos de la guerre, dans les domaines aérien,

naval, économique, l'Empire pourrait offrir une participation complète; mais une intervention militaire directe sur terre n'est plus possible à nouveau.

On ne peut pas compter que nous répétons,

à propos de la guerre, dans les domaines aérien,

naval, économique, l'Empire pourrait offrir une participation complète; mais une intervention militaire directe sur terre n'est plus possible à nouveau.

On ne peut pas compter que nous répétons,

à propos de la guerre, dans les domaines aérien,

naval, économique, l'Empire pourrait offrir une participation complète; mais une intervention militaire directe sur